



FÉDÉRATION SYNDICALE UNITAIRE

Enseignement, Education, Recherche, Culture, Formation, Insertion

Section départementale du Tarn

Motion présentée lors du CDEN du 27 mai 2015

La réforme des rythmes scolaires est maintenant appliquée dans la totalité des écoles du Tarn depuis la rentrée de septembre 2014.

Les premiers constats font apparaître :

Pour les écoles qui ont choisi de rentrer dans l'expérimentation en libérant une demi-journée supplémentaire dans la semaine.

- Une meilleure identification par les élèves du temps NAP et du temps école.
- Une période plus longue pour organiser des activités pendant les NAP.
- Un temps de travail et de concertation pour les équipes enseignantes.
- Une demande de glissement de la demi-journée libérée vers la fin de semaine pour tenir compte de la fatigue des élèves.
- Une évaluation de ces expérimentations a été réalisée par la DSDEN mais nous n'avons pas pu y accéder malgré notre demande. Le décret prévoit qu'elle soit réalisée 6 mois avant leur terme.
- Nous ne connaissons pas non plus « *le bien-fondé éducatif de chaque expérimentation et leur cohérence avec les objectifs poursuivis par le service public de l'éducation* » comme demandé par le décret Hamon.
- Les PEDT sont en cours d'analyse, or le décret prévoit que « *l'élaboration d'un PEDT au cours de l'expérimentation sera l'un des critères de prise en compte dans l'examen de la demande de renouvellement de celle-ci* ». Comment pouvez-vous vous prononcer sans avoir terminé cette analyse ?

Pour les écoles qui relèvent du décret :

- Des NAP qui n'apportent souvent que peu ou rien en terme d'apprentissage et de découverte pour les enfants par manque de personnel formé. Dans de nombreuses communes rurales ce sont des bénévoles sans formation qui assurent l'encadrement des NAP.
- Des propositions d'activités qui vont, bien souvent, de la garderie pour les plus jeunes à des activités de sport pour les plus grands.
- Un recul dans la qualité des activités organisées pour les communes qui étaient rentrées dans le dispositif un an plus tôt.

Pour tous :

- Une fatigue accrue des élèves en fin de semaine.
- Une baisse de la dotation en fournitures scolaires par élèves dans de nombreuses communes qui n'arrivent plus à financer de front les NAP et la scolarité : Le plus d'activités se transforme en moins pour l'école et les apprentissages.
- Un manque de moyens financiers : si le ministère a bien initié la réforme il a laissé aux collectivités territoriales le soin de les financer. L'aide apportée est certes notoire mais insuffisante dans un cadre de restriction de la dotation de l'Etat aux dites collectivités.

- Une augmentation du temps accordé aux apprentissages fondamentaux le matin compensée par une diminution de celui consacré à l'EPS et aux arts.
- Une détérioration des conditions de travail des enseignantEs qui n'ont pas vu leur journée de travail raccourcir et doivent travailler le mercredi matin.
- Des journées de plus de 12 heures quand, le mardi soir, après la classe, il faut se rendre à une animation pédagogique, puis corriger les cahiers et préparer la classe du mercredi matin.
- Un temps de transport et des frais de garde augmentés de 25% pour les enseignantEs pendant que nos salaires restent bloqués.

En résumé nous sommes bien dans la mise en œuvre d'une réforme voulue par une ministre qui, comme ses prédécesseurs, veut laisser sa marque dans l'histoire sans avoir les moyens de la financer. Le résultat est :

- Un moins d'école quand les mairies baissent les budgets et diminuent les moyens en personnels comme à St Sulpice avec la suppression de 2 postes d'ATSEM et la baisse de 25% de la dotation par élève. Moins de moyens pour l'école nuira à la qualité des apprentissages.
- Pour les enseignantEs c'est une aggravation des conditions de travail et une baisse du pouvoir d'achat.
- Pour les élèves un temps d'animation qui ressemble de plus en plus à de la garderie par manque de personnels formés.

Le SNUipp-FSU revendique une diminution du temps de travail des enseignantEs. Une première étape passe par la fin des APC sans contrepartie, l'objectif étant 18 heures d'enseignement et 3 heures de concertation hebdomadaires. Dès la rentrée le SNUipp-FSU lancera la consigne syndicale de ne plus faire les APC.

Aujourd'hui et à cette heure le Président de la République fait entrer 4 résistantEs au Panthéon pour que toutes et tous se souviennent de leur combat contre le nazisme et la pauvreté.

Ce matin des militantEs du Réseau Education Sans Frontière, dont la FSU est membre, se sont réunis devant l'école Nougaro à Albi pour dénoncer le sort fait aux enfants de familles de réfugiéEs. En effet, ils sont expulsés de leur logement qui est resté inoccupé et relogés, pour quelques nuits, en hôtel dans une autre ville. Tout cela au mépris de la continuité des apprentissages pour un enfant de CP dont la chaise est aujourd'hui vide. Ses camarades de classe ne comprennent pas pourquoi leur copain n'est plus là.

La FSU, avec RESF, demande que les familles ne soient plus expulsées de leur logement et que la France, terre des droits de l'Homme, devienne enfin une terre d'accueil pour ces milliers de migrantEs qui fuient la guerre et la misère.